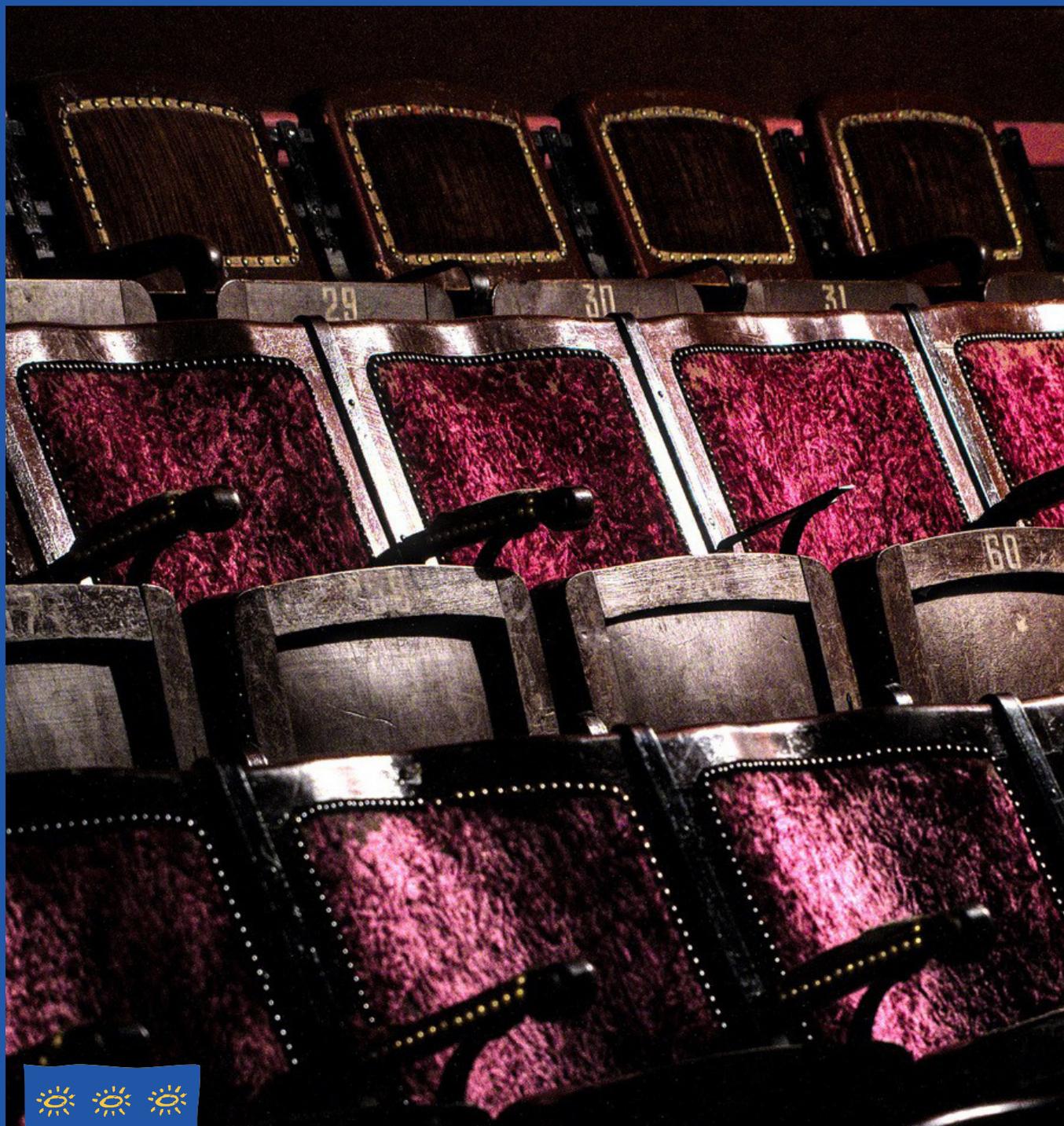


# L'ÉCHO)) DU BARQUIER n°45



## Le mot du Maire

Notre boulodrome de l'enclos a 100 ans. La boule champsaurine, sous la houlette de Charles Millon, a concocté une série d'animations tout au long de l'année pour fêter cet événement. Félicitations à ce club centenaire pour sa longévité et son dynamisme.

Avec le retour du printemps, les travaux de l'avenue de la sapinette ont débuté. Cet aménagement était prévu depuis les années 1990, porté sur tous les documents administratifs d'urbanisme POS PLU depuis cette époque. Un article du journal communal de décembre 2021 annonçait ces travaux. Plusieurs personnes sont venues se renseigner sur l'ampleur des travaux. Les promoteurs des lotissements ont aménagé en connaissance de ce projet. Et pourtant, une pétition apparaît dénonçant le manque d'information. Nous avons reçu un collectif pour leur expliquer ce qui allait être fait. Et malgré cela, des actes de malveillance ont été perpétrés sur les engins de chantier, les piquets du géomètre ont été arrachés plusieurs fois, faisant fi du travail des entreprises. Nous ne pouvons admettre ces actes et reprouvons cette manière de procéder.

Les études dans le cadre de « Petites villes de demain », avec des réunions de démocratie participative, interrogent sur l'avenir de notre bourg. Des habitants et des commerçants ont donné leur avis, certains points de vue divergent. L'avenir dira si les prospectives du cabinet CITADIA seront suivis d'effets et si les différents conseils municipaux s'empareront de ces idées au fil du temps. Le nerf de la guerre étant les financements obtenus pour réaliser ces opérations d'urbanisme.



L'avenir ne fait pas peur à tout le monde, puisque nous accueillons de nouveaux commerçants : madame Faure qui reprend la boucherie Libermann, madame Simon qui a ouvert un magasin d'épices en face de la boucherie et monsieur Schuller qui a repris le magasin photographique. Nous leur souhaitons de bonnes affaires. Madame Céline Martin a quitté son poste au service de l'eau pour un projet plus en adéquation avec son cursus professionnel. Nous lui souhaitons de réaliser ses objectifs. Elle est remplacée par madame Marguerite Sanchez. Nous avons accueilli depuis peu madame Patricia Meunier dans nos services de la cantine et garderie. Bienvenue à elles deux. Nous avons créé un service de garderie le mercredi après-midi depuis la rentrée des vacances de pâques. Merci à Virginie Le Toumelin et la commission école d'œuvrer pour le bien-être de nos enfants.

Nous vous souhaitons de passer un bel été et de profiter des nombreuses animations prévues.

### Laurent Daumark

Maire et Vice-président de la Communauté de Commune du Champsaur-Valgaudemar  
Délégué à la commission d'appel d'offres

## Inauguration du petit gymnase

Inauguration des locaux des services techniques et du petit gymnase le 2 juin 2023, en présence des élus et techniciens communaux, des financeurs, des entreprises et des utilisateurs, notamment les responsables d'associations.

M. Benoit Rochas, Secrétaire général de la Préfecture et sous-Préfet de Gap coupe le ruban. À ses côtés, M. Laurent Daumark, Maire de Saint-Bonnet-en-Champsaur. De l'autre côté, M. Patrick Ricou, 1er vice-Président du Département 05, Mme Béatrice Allosia, conseillère départementale, M. Dominique Goury, adjoint en charge des travaux et M. Jean-Yves Garnier, 1<sup>er</sup> adjoint.

N°45 / Juillet 2023 / Bi-annuel

Rédaction & ©photos: Conseil municipal

Remerciements pour leur participation à la rédaction et l'élaboration du journal : Michaël Gaume, Christian Gonsolin, Laurent Michel, Laurent Daumark, Christian Schuller, Jean-Yves Garnier, Nicolas Pascal, Brigitte Prevost, Florent Amar, Eva Chalard, Nicolas Borel, Fabrice Borel, Jérôme De Nale.

Conception : Léna Gonsolin  
Impression : France impression GAP 05000  
Imprimé en 2000 exemplaires

# Sommaire

■ Contacter ma mairie	.04	■ Cadre de vie	.11	■ Tribunes	.20
■ Vie sociale & solidarité	.05	■ Vie culturelle	.14	■ Agenda	.21
■ Vie économique	.08	■ Vie sportive	.15		
■ Compostage	.09	■ La jeunesse	.16		
■ Travaux	.10	■ Les finances	.18		

## L'équipe municipale

Maire



Laurent DAUMARK

Adjoints au  
maire



Jean-Yves GARNIER  
*Premier adjoint*



Emmanuelle PELLEGRIN  
*Deuxième adjointe*



Dominique GOURY  
*Troisième adjoint*



Virginie LE TOUMELIN  
*Quatrième adjointe*



Roland BERNARD  
*Cinquième adjoint*

Conseillers  
municipaux &  
communautaires



Aurélie  
DESSEIN



Fabien  
FERRARO



Frédéric  
GAILLAND



Rémy  
GONSOLIN



Nelly  
MARY

Conseillers  
municipaux



Manon  
ATHENOUR



Marie-Noële  
CHAIX



Émilie  
DROUHOT



Marie  
FESTA



Michaël  
GAUME



Christian  
GONSOLIN



Jean-Marie  
GUEYDAN



Nathalie  
LAJKO



# Comment contacter ma mairie ?

La mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaurvous accueille du lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

## contacter les différents services

### Accueil - Mariages - Décès - Elections

04 92 50 00 53

et composez le 1

accueil@mairie-saint-bonnet.net

### Prise de RDV passeport et carte d'identité

04 92 50 57 59

ou composez le 2

assistance@mairie-saint-bonnet.net

⚠ La prise de RDV se fait uniquement le matin

### Service des eaux

04 92 50 02 60

ou composez le 3 depuis le numéro de l'accueil

info@mairie-saint-bonnet.net

### Urbanisme

04 92 50 56 18

ou composez le 3 depuis le numéro de l'accueil

urbanisme@mairie-saint-bonnet.net

### Pôle scolaire

04 92 50 57 60

ou composez le 5 depuis le numéro de l'accueil

pole.scolaire@mairie-saint-bonnet.net

### Comptabilité

04 92 50 56 84

ou composez le 6 depuis le numéro de l'accueil

compta@mairie-saint-bonnet.net

### Marchés publics - Secrétariat général

04 92 50 51 64

ou composez le 7 depuis le numéro de

l'accueilsecretariat@mairie-saint-bonnet.net

### Médiathèque

04 92 50 56 17

ou composez le 8 depuis le numéro de l'accueil

mediatheque@mairie-saint-bonnet.net

### Communication - Culture

07 64 61 81 89

culture@mairie-saint-bonnet.net

### Sécurité publique - Marchés - Foires

07 77 01 74 11

police@mairie-saint-bonnet.net

### Astreinte 24h/24

04 92 50 02 60

⚠ Uniquement en cas d'urgence

### La boule Champsaurine à 100 ans

1923 – 2023, la Boule Champsaurine fête cette année ses 100 ans d'existence! Une année exceptionnelle pour une Association riche d'une renommée nationale, d'un glorieux passé et d'un présent toujours très animé. La Fédération Française de Sport Boules a été créée en 1922, la Boule Champsaurine se met en œuvre dès 1923 en construisant le boulodrome de Saint-Bonnet avec 8 jeux. En 1932, alors que le premier championnat de France s'est déroulé l'année précédente, 4 saint bonnetiers se sont qualifiés pour le Championnat de France de Vichy: Louis Reboul, Paul Cassarin, Paulin Faure et Lombard. Le Boulodrome de Saint-Bonnet s'agrandit en 1960 avec la création de 8 jeux supplémentaires et un local. La Boule Champsaurine organise beaucoup de concours, dont un 64 doublettes et un 64 quadrettes. Ces concours toutes catégories attiraient les meilleurs joueurs (dont évidemment Robert Millon) et une foule innombrable sur les jeux saint bonnetiers.

Depuis, tant et tant de joueurs ont fait la renommée du Club avec de multiples participations aux championnats de France et nationaux. Dans les années 1980, le Centre de Formation Bouliste a vu le jour. Saint-Bonnet faisant partie des 2 plus grands CFB français. Les jeunes saints bonnetiers ont souvent brillé dans tout l'hexagone remportant des titres nationaux de champions de France à plusieurs reprises.

Aujourd'hui, la Boule Champsaurine comprend près de 90 membres et est engagée notamment dans le championnat de France des clubs en nationale 2. Elle a également remporté en 2016, le premier trophée de France en compétition tripléte mixte.



#### Vos grands rendez-vous sportifs de l'année

• 9 & 23 juin  
TÊTE À TÊTE  
SOCIÉTAIRE

• du 10 au 14 juillet  
CAMPS D'ÉTÉ  
NATIONAL JEUNES

• 12 juillet  
MASTERS DU DISTRICT

• 16 juillet  
CHALLENGE  
DES PRÉSIDENTS

• 9 août  
CONCOURS  
DOUBLETTES LOISIRS

• du 18 au 29 août  
COUPE DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL

• 20 octobre  
SOIRÉE DE FIN  
DE SAISON



### Jean-Pierre Gueydan, fondateur de la ville de Gueydan aux USA

Lors du conseil municipal du mercredi 24 mai 2023, cinq élèves du collège Vivian Maier ont présenté leurs travaux sur l'émigration champsaurine en Amérique au XIXe siècle. Création de huit panneaux expliquant pourquoi les Champsaurins sont partis aux Etats-Unis, ainsi que la rédaction d'une plaque qui sera posée sur la maison natale de Jean-Pierre Gueydan.



### Paul Motte « s'en es ana »

« Quand j'ai appris le départ de Paul pour rejoindre sa femme Odette, j'ai eu beaucoup de tristesse. Le Champsaur-Valgaudemar perd un valeureux serviteur.

Avec quelques amis au sein de la JAC (Jeunesse Agricole Chrétienne), ils ont vulgarisé et développé l'agriculture et le territoire. Il a créé le CETA du Champsaur-Valgaudemar, la coopérative Drac Lait et la CUMA du Champsaur. Engagé dans le syndicalisme agricole, il a travaillé pour adapter et structurer les filières de notre vallée et améliorer la place des femmes dans l'agriculture. J'avais pour habitude de présenter Paul comme l'encyclopédie du Champsaur-Valgaudemar.

J'aimais parler avec lui de l'ancien temps, des moulins, des canaux, des métiers et villages disparus, de l'évolution du climat, de l'évolution du machinisme agricole, du changement de notre société et surtout de notre métier de la terre qui le passionnait toujours autant. On parlait aussi souvent de la guerre et de la résistance dans notre vallée. Je ne remercie jamais assez Paul et l'ensemble des personnes d'avoir participé à l'écriture du livre sur la résistance dans le Champsaur-Valgaudemar. Fervent défenseur de notre patois, de notre culture et de nos traditions, il l'a transmis au travers des Manteinaires Champsouris et de la fête du Terroir. Paul va laisser un grand vide dans nos cœurs, à Saint-Bonnet et à notre vallée. »

Fabrice Borel, agriculteur, président de la Com Com du Champsaur-Valgaudemar



### Planète Champsaur accueille sa nouvelle directrice

**Elsa Bouteloup**

Nouvellement installée sur le territoire, je suis motivée par cette prise de fonction qui m'amène au cœur de la vie locale. A mes yeux, un centre social est au carrefour des domaines qui participent à la vie d'une cité, une place complexe et riche à la fois.

Il y joue un rôle social important et il se doit d'être à l'écoute des habitants, des partenaires, des élus, des financeurs... Pour participer au développement et à la transformation sociétale.

Issue de l'Education Populaire et curieuse de l'humain, j'apprécie particulièrement les projets collectifs émergeant des acteurs locaux.

Tant de belles initiatives ont pour origine une idée folle échangée entre amis... Aujourd'hui, mon expérience de direction de structure associative est mise au service du projet social de Planète ChampsaurValgo, auprès d'une équipe dynamique et impliquée.

**Elsa Bouteloup** : [elsa@planetechampsaur.fr](mailto:elsa@planetechampsaur.fr)

## Focus Médiathèque

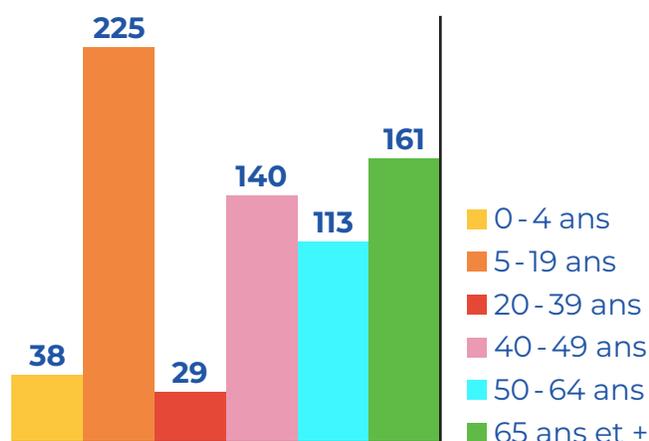
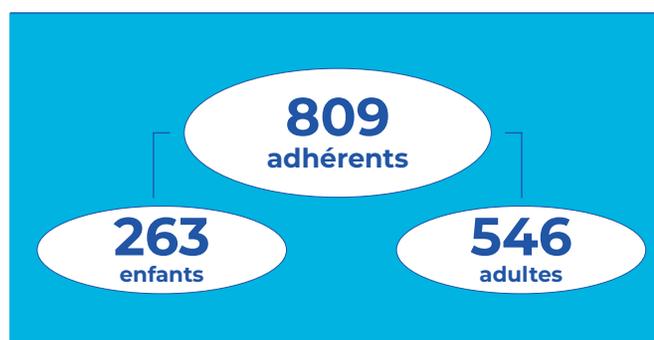
La médiathèque est un lieu précieux pour la communauté, où les gens peuvent accéder à une variété de ressources culturelles, éducatives et de loisirs. Cependant, ce ne serait pas possible sans l'aide des bénévoles qui consacrent leur temps et leur énergie pour aider à maintenir la médiathèque en ordre et en fonctionnement. La médiathèque est ouverte 17h par semaine sur cinq jour, l'adhésion annuelle est entièrement gratuite. Nous voulons remercier les seize bénévoles pour leur travail et leur dévouement. Leur aide est essentielle pour assurer l'accueil du public pour que tout le monde puisse profiter des ressources qu'offre la médiathèque.

### Quelles sont leurs missions ?

Les renseignements aux usagers, l'enregistrement des prêts et des retours, l'équipement, la réparation, le classement des documents, mais aussi l'accueil des classes primaires, de la lecture auprès de la crèche, du Relais d'Assistance Maternel, de la Maison des Assistantes Maternelles, la participation aux animations proposées par la médiathèque... Toutes ces tâches représentent l'équivalent de presque deux temps plein de travail !



## Les adhérents 2022



**3000**  
entrées

**6000**  
doc empruntés

**235**  
jours d'ouverture publique

**Les mots  
des Maires**  
En 2013 !

2012 sera donc une année historique pour notre commune ! Je crois que nous pouvons tous être fiers du travail accompli. Tout le monde parle de fusion, de regroupement et rien n'avance, mais nous à l'initiative du Conseil Municipal des Infournas, puis de celui de Bénévent et Charbillac, nous avons réussi à créer une belle commune de plus de 2 000 habitants. Tout reste à faire aujourd'hui pour permettre de rendre un même service à tous, école, déneigement, eau... mais je suis persuadé que tous ensemble nous allons réussir... Un beau challenge pour les prochaines années.

Si le temps le permet un feu d'artifice "sera tiré" du site des "Trois croix" le 1er janvier 2013 visible par tous les habitants de notre nouvelle commune. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Jean-Pierre Festa,  
Maire de Saint-Bonnet

Nous terminons une année 2012 qui restera gravée dans la mémoire collective. En effet, à l'initiative des Infournas, la création d'une nouvelle commune s'est concrétisée grâce à la volonté et au travail de vos élus des trois conseils municipaux ! A nous tous désormais de la faire vivre ! Elle représente, humainement, un bel élan de solidarité pour nos territoires de montagne et un formidable pari pour notre avenir et celui de nos enfants. Je suis très fier d'avoir participé à ce rapprochement, persuadé que nous avons écrit une page de l'histoire du Champsaur. Je souhaite bon vent à notre nouvelle commune et une excellente année 2013 à vous tous, pleine de santé et de réussite !

Paul Davin  
Maire de Bénévent et Charbillac

L'année 2012 qui s'achève a connu beaucoup d'événements et de bouleversements notamment la fusion de nos trois communes pour former une nouvelle entité et ce à partir du premier Janvier 2013. J'espère de tout coeur que l'avenir nous dira que nous avons eu raison.

Anne Deblevid  
Mairesse des Infournas

Rédaction  
Conseil Municipal

**L'Echo du Barquier**

N°24  
DECEMBRE 2012

Bulletin municipal d'informations de la commune de Saint-Bonnet en Champsaur

**Nouvelles frontières.**

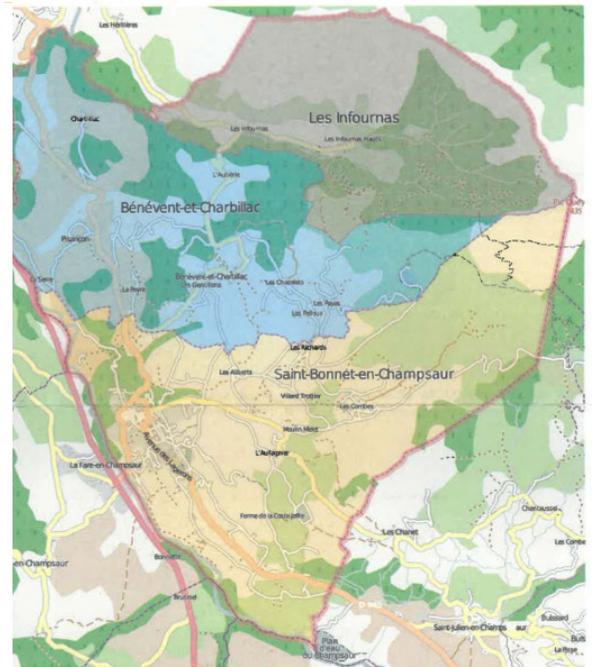
**A**u premier janvier 2013, la nouvelle commune issue de la fusion entre Bénévent et Charbillac, Les Infournas et Saint-Bonnet en Champsaur verra le jour.

Cette nouvelle entité sera composée de 2069 habitants répartis sur 35,85 km<sup>2</sup>, un peu plus du double de la surface actuelle de Saint-Bonnet. Pour simplifier les démarches administratives la commune conservera le nom de Saint-Bonnet en Champsaur, par ailleurs, chef lieu de canton.

Cette fusion résulte d'une réflexion engagée par la commune des Infournas pour se rapprocher de celle de Bénévent et Charbillac afin de disposer de moyens plus importants.

Le conseil municipal de Bénévent et Charbillac approuvant de fait ce rapprochement, mais devant le poids que représentait cette fusion et sur les conseils du Préfet, s'est rapproché de Saint-Bonnet pour étudier une fusion des trois communes.

Ce rapprochement vers Saint-Bonnet s'est fait tout naturellement dans la mesure où depuis plusieurs années les enfants de ces trois communes se côtoient déjà dans les locaux scolaires.



La commune nouvelle sera gérée dans un premier temps par 26 conseillers municipaux, 15 de Saint-Bonnet, 8 de Bénévent et Charbillac et 3 des Infournas. Lors des prochaines élections en 2014, le conseil comprendra 19 membres.

Le personnel des communes relèvera de la commune nouvelle dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les siennes.

Cette fusion a été fortement approuvée par les trois conseils municipaux. La nouvelle commune s'appropriant ainsi la devise de Lesdiguières qui est aussi celle de Saint-Bonnet : «Nihil-nisi-a-numine» - Rien si ce n'est par la volonté.

**Le nouveau Conseil Municipal**

- |                      |                       |                    |
|----------------------|-----------------------|--------------------|
| Altosia Béatrice     | Festa Jean-Pierre     | Lasman Jean-Pierre |
| Amar Rose            | Garnier Jean-Yves     | Michelon Annie     |
| Bernard Roland       | Gondre Philippe       | Motte Jean-Luc     |
| Bourgeois Marie-Anne | Gonsolin Pierre       | Pellegrin Laurent  |
| Daurmark Laurent     | Gosselin Benoit       | Reynier Emmanuelle |
| Davin Paul           | Gourdou Bernard       | Rogazzo Carmine    |
| Deblevid Anne        | Goury Dominique       | Tripodi Nadine     |
| Drouhot Emilie       | Grimaud Joseph        | Vincent André      |
| Ferraro Fabien       | Kergijer Marie-Claude |                    |

Le 7 janvier 2013, les conseillers éliront le Maire de la nouvelle commune, les maires délégués ainsi que les huit adjoints.  
Le Maire présentera les vœux vendredi 11 janvier 2013 à 18 H 30 à la Mairie.



L'ÉCHO DU BARQUIER | ÉTÉ 2023 | 07

Quelques membres du conseil municipal de

Les 26 membres du conseil municipal en 2013



### Villages étapes

#### Réunion de secteur des Villages Étapes

Jeudi 4 mai 2023 la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur a accueilli la réunion du secteur Sud-est des Villages étapes. Lors de la réunion, les responsables villages étapes ont présenté le nouveau plan d'action pour 2023.

Puis ce fut l'occasion pour les représentants des communes du secteur de visiter Saint-Bonnet-en-Champsaur, notamment l'ancien bourg médiéval. Le département compte désormais quatre communes labellisées: Saint-Bonnet-en-Champsaur, Chorges, Guillestre et L'Argentière-La Bessée. La Mûre et Moûtiers, communes de départements voisins, font également partie du secteur Sud-Est. Aujourd'hui, 53 commerces, services, restaurateurs et hébergeurs sont les ambassadeurs du Village Étape à Saint-Bonnet-en-Champsaur.



### Boutiques à l'essai

Six ouvertures en moins de 2 ans! Le dispositif « Boutiques à l'essai » s'est étoffé de récemment trois nouvelles boutiques. Ainsi, le village a accueilli fin décembre Fanny Zerbini avec son magasin de pâtisserie « Les gourmandises de Fanny », puis Adélaïde Simon avec « Epices et vous », spécialiste des épices et aromates. Enfin, Christian Schuller, photographe professionnel, a repris l'ancien commerce de Philippe Simon; perpétuant la tradition et propose de nombreux services : photos d'identité, mariages, portraits, ...

L'ancienne brocante, rue de Chailol participe d'ailleurs à ce dispositif dont le but est de faire vivre pleinement le commerce du centre-ville. Nous rappelons d'ailleurs à tous les créateurs et propriétaires de locaux vides de ne pas hésiter à prendre contact avec la mairie pour relouer rapidement ces derniers et ceci même si le projet est une vente. En effet, l'intérêt de louer, même dans l'objectif d'une vente, est de profiter d'un dispositif sécurisant d'accompagnement tant du point de vue des créateurs d'entreprise que des propriétaires, avec le soutien d'Initiative Alpes Provence et des experts qui seront prêts à vous aider. Par ailleurs, les propriétaires ayant des locaux commerciaux à la vente, des hangars ou terrains pour développer une activité économique

sont invités à nous contacter. Ce recensement permettra une meilleure visibilité pour les personnes en recherche de locaux dans le Champsaur et permettra une vente accélérée de vos biens.



Les gourmandises de Fanny



### Villes et villages fleuris

La commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur est labellisée «Villes et Villages Fleuris», mention deux fleurs. Cette distinction récompense les efforts des agents communaux et des habitants en matière de fleurissement et de valorisation du patrimoine naturel. Ce label est garant d'un respect de l'environnement et de la qualité de vie, il est très apprécié par les habitants et les visiteurs.



Brigitte Lagier, Photo Lab'

# COMPOSTAGE

## LE SAVIEZ-VOUS ?

30%

de notre poubelle est composée de déchets organiques c'est-à-dire des restes de nos repas, de nos épluchures de légumes, de coquilles d'œufs ou de marc de café... Ces déchets sont ensuite enfouis en terre alors qu'ils pourraient être valorisés et venir enrichir nos jardins et nos plantations. Pour les valoriser, rien de plus simple, il faut composter ! Le compostage est un processus naturel de décomposition de la matière organique par des micro-organismes (bactéries, champignons) et de vers de terre en présence d'air et d'eau. Le produit obtenu, le compost, est un amendement organique riche en humus, qui favorise la croissance des plantes, facilite le travail de la terre, retient l'eau (moins d'arrosage) ...



## POURQUOI COMPOSTER NOS RESTES ALIMENTAIRES ?

Parce que le compostage permet de limiter la quantité d'ordures ménagères que vous devrez faire enlever par la collectivité. Le recours à l'incinération ou à l'enfouissement, à la mise en décharge et au transport des déchets est ainsi réduit ;  
Parce que le compostage permet de produire un amendement de qualité pour votre terre. Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité. Résultat : il favorise la vie du sol.



À Saint-Bonnet-en-Champsaur vous pourrez retrouver 3 points de compostage

- Rond point du 21 août 1944
- 8 Avenue des Esclots
- Avenue de Merly

## QUE PROPOSE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHAMPSAUR VALGAUDEMAR ?

Pour répondre à l'obligation réglementaire à venir (au 1er janvier 2024, les collectivités doivent proposer des solutions de tri à la source des biodéchets), la Communauté de communes souhaite :

- Renforcer le compostage individuel : si vous habitez une maison individuelle et que vous disposez d'un jardin, venez acheter un composteur individuel (disponible à Saint-Bonnet-en-Champsaur et à Pont du fossé dans les locaux de la CC Champsaur Valgaudemar).
- Déployer des sites de compostage partagé pour les habitants ne disposant pas de jardin et vivant dans des habitats collectifs.



Pour connaître l'emplacement des sites et leur fonctionnement ou si vous avez envie de vous investir dans la démarche, contactez notre Ambassadeur du tri, André Chaix : [preventiondechets@champsaur-valgaudemar.fr](mailto:preventiondechets@champsaur-valgaudemar.fr)

CHAMPSAUR VALGAUDEMAR



## QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUELS TRAVAUX ?

### Toit, tuiles : DP

Remplacement à l'identique, aucune formalité sauf secteur protégé

### Extension :

- 40m<sup>2</sup> : DP (si SP totale ≤ à 150m<sup>2</sup>)  
+ 40m<sup>2</sup> : PC  
(en zone urbaine, y compris les lotissements)

### Véranda, terrasse couverte :

≤ 40m<sup>2</sup> : DP (si SP totale ≤ à 150m<sup>2</sup>)  
+ 40m<sup>2</sup> : PC  
(en zone urbaine, y compris les lotissements)

### Panneaux solaires,

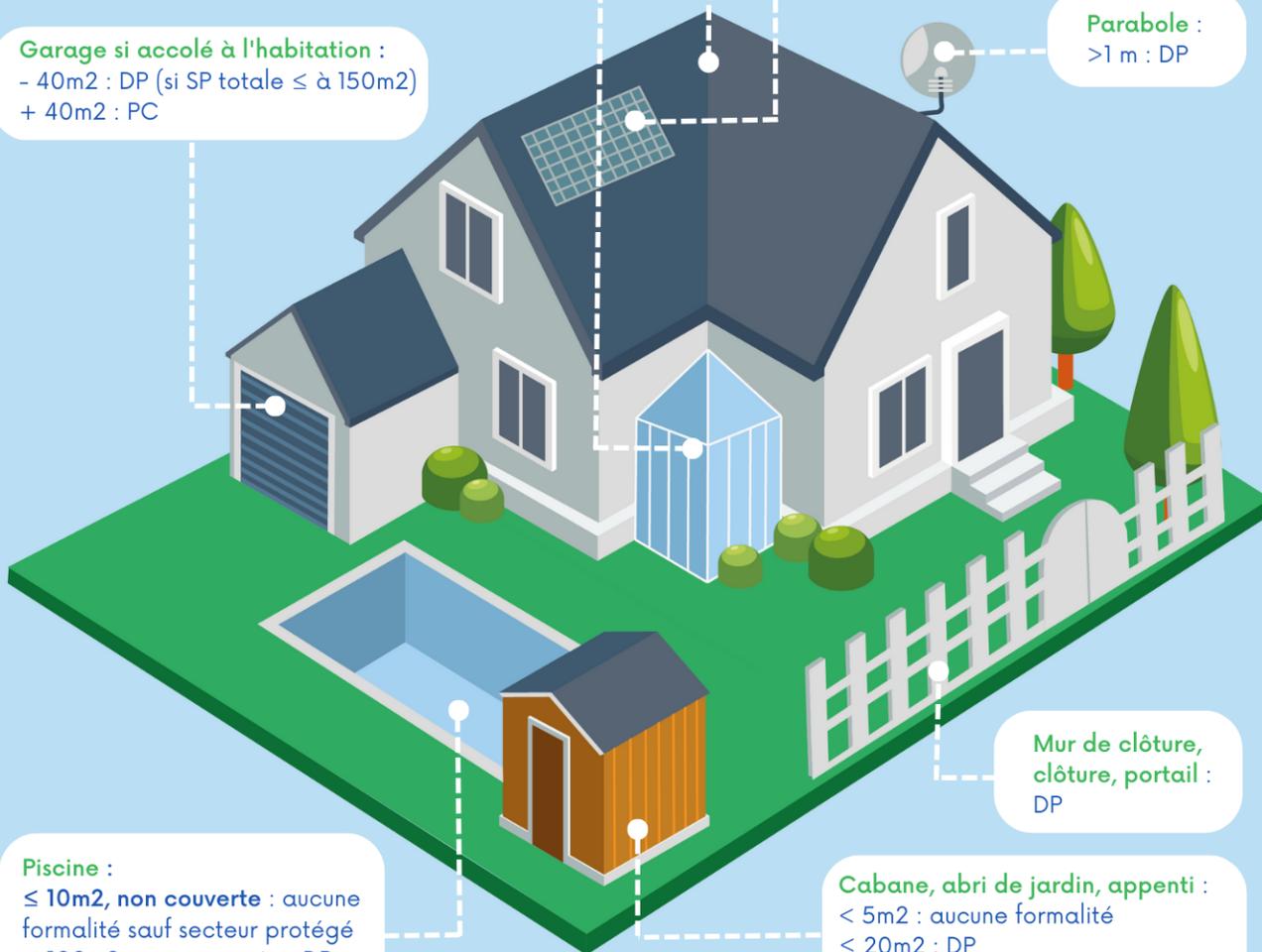
fenêtre de toit type vélux : DP

### Garage si accolé à l'habitation :

- 40m<sup>2</sup> : DP (si SP totale ≤ à 150m<sup>2</sup>)  
+ 40m<sup>2</sup> : PC

### Parabole :

>1 m : DP



Mur de clôture, clôture, portail : DP

### Piscine :

≤ 10m<sup>2</sup>, non couverte : aucune formalité sauf secteur protégé  
≤ 100m<sup>2</sup> : non couverte : DP  
≤ 100m<sup>2</sup> avec couverture de moins de 1,80m de haut : DP  
> 100m<sup>2</sup> : PC

### Cabane, abri de jardin, appenti :

< 5m<sup>2</sup> : aucune formalité  
≤ 20m<sup>2</sup> : DP  
>20 m<sup>2</sup> : PC

### Terrasse non couverte de plain pied (béton ou bois)

Sans surélévation, quelle que soit la surface : aucune formalité sauf secteur protégé  
Surélevée - 5m<sup>2</sup> : aucune formalité sauf secteur protégé  
Surélevée - 40m<sup>2</sup> : DP (si SP totale ≤ 150m<sup>2</sup>)  
Surélevée + 40m<sup>2</sup> : PC  
(en zone urbaine, y compris les lotissements)

PC : Permis de Construire

DP : Déclaration Préalable



Pour toutes questions relatives à l'urbanisme, vous pouvez contacter le service de la mairie au : 04 92 50 56 18 ou [urbanisme@mairie-saint-bonnet.net](mailto:urbanisme@mairie-saint-bonnet.net)

### Habitat inclusif

La commune travaille à la conception d'un projet de logements à destination des personnes âgées et en situation de handicap. Ce projet de 15 logements prendra la forme d'un « habitat inclusif », un concept novateur qui permet aux personnes âgées et à des personnes en situation de handicap de vivre de façon autonome dans un environnement qui répond à leurs besoins spécifiques tout en étant intégrées dans la vie sociale et associative de la commune.

Plus précisément, l'habitat inclusif permettra à ses habitants de bénéficier de la proximité immédiate du centre-bourg, de ses commerces et services, puisque celui-ci se situera sur le terrain en face de l'actuelle gendarmerie. De plus, un programme d'animations décidé par les habitants eux-mêmes sera mis en place et un confortable jardin extérieur permettra d'accueillir activités de jardinage et visiteurs lors des beaux jours.

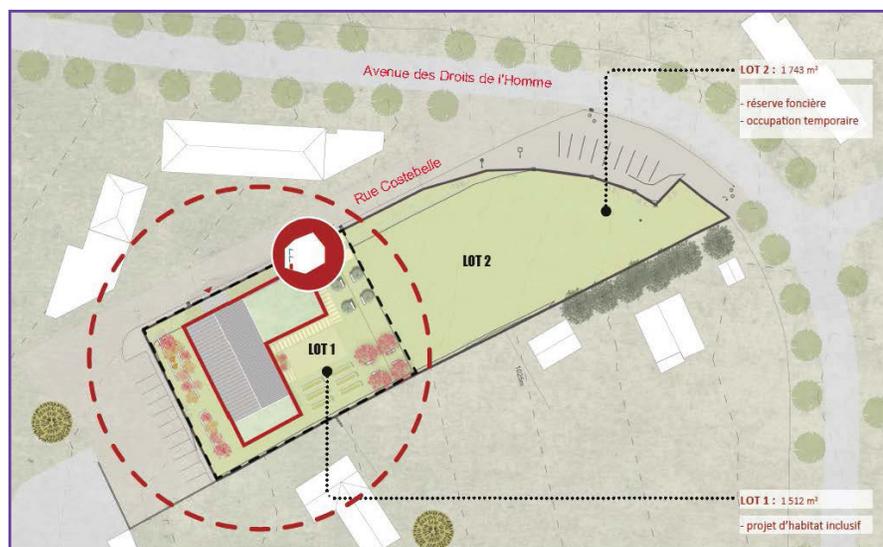
Cette structure constituera une offre intermédiaire entre le domicile individuel des personnes et les structures de prise en charge médicalisées telles que les EHPAD.

Ici, les habitants seront donc bien des personnes autonomes mais qui souhaitent pour autant se rapprocher par commodité des services du centre-bourg et partager des temps collectifs avec d'autres habitants tout en bénéficiant de l'accompagnement d'un animateur qui pourra les épauler dans la définition et la réalisation d'un programme d'activité. Chaque habitant éligible recevra une aide financière (AVP) dédiée au financement de ce programme.

Le projet d'habitat inclusif de la commune a bénéficié d'un accompagnement de l'Etat dans le cadre

du programme « Petites Villes de Demain » dont l'une des thématiques porte sur le « Bien vieillir » et a récemment été reconnu par le département des Hautes-Alpes.

L'étude de programmation architecturale est aujourd'hui achevée et la phase de maîtrise d'œuvre est engagée pour une sortie de terre du bâtiment et un accueil des premiers habitants prévus en 2026. Au total, 15 personnes âgées autonomes de 60 ans et plus ainsi que 3 personnes en situation de handicap pourront y habiter et y apprécier une vie à proximité de toutes les commodités qu'offre la commune.



### « Petites villes de demain » : une stratégie pour la revitalisation du centre-ancien

La Mairie, engagée dans la démarche du programme « Petites villes de demain », travaille depuis maintenant plusieurs mois à la conception d'un plan d'aménagement et de modernisation du centre-bourg de la commune. L'objectif de cette démarche est bel est bien d'améliorer la qualité de vie des habitants et usagers du centre-bourg et d'ancrer l'action de la collectivité dans une perspective d'aménagement de long terme répondant aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Dans un monde où nos déplacements sont amenés à être plus mesurés pour des raisons économiques et environnementales, il est également important de renforcer l'attractivité de Saint-Bonnet-en-Champsaur, chef-lieu du territoire du Champsaur Valgaudemar et polarité principale en termes de services nécessaires aux usages du quotidien. La mise en œuvre de ce plan d'aménagement dit de « revitalisation » devrait donc permettre

de faire rayonner la commune et le territoire en complémentarité avec les bourgs-relais de Saint-Jean-Saint-Nicolas, Chabottes, Aubessagne et Saint-Firmin. Pour cela, une étude de revitalisation, réalisée par le bureau d'études Citadia, est en cours afin de fournir un outil d'aide à la décision aux élus de la commune.

Dans un premier temps cette étude a permis de formaliser un diagnostic multithématique permettant d'appréhender factuellement l'ensemble des problématiques urbaines que peut connaître le centre ancien de la commune (habitat, espaces publics, mobilités, stationnement...). Dans la seconde phase de l'étude de revitalisation les travaux ont porté sur la conception des ébauches des scénarios d'aménagement du centre-bourg en cohérence avec les problématiques identifiées lors de la première phase. Suivant une méthodologie innovante, plusieurs temps de concertation ont permis d'associer les saint-bonnetiers à des ateliers de travail favorisant le dialogue et l'intelligence collective afin de confirmer ou de faire émerger certaines idées lors de ces deux premières phases.





**Légende aménagement centre-bourg phase 1 :**

- Orange : les espaces piétonnisés
- Rose pâle : les voiries requalifiées et partagées

- Jaune quadrillé : les espaces dédiés aux terrasses
- Cercles verts : les espaces désimperméabilisés et replantés
- Rose et violet : les espaces de jeux et de convivialité

- 1 Transformation du haut de la rue de Chaillol et d'une partie du Champ de foire en une esplanade piétonne arborée accueillant visiteurs et usagers en entrée de ville haute
- 2 Création d'une voie de liaison en sens unique depuis la gendarmerie jusqu'à la rue Faudon et la rue Saint-Eusèbe. Extension du stationnement disponible dans ce secteur en compensation des quelques places perdues sur le champ de foire. Création de jardins partagés et d'espaces de convivialités pour les habitants du centre-bourg.
- 3 Aménagement permettant de relier de façon sécurisée et paysagère la nouvelle médiathèque municipale avec la future esplanade du champ de foire et un arrêt de bus sécurisé sur l'Avenue de Merly
- 4 Requalification de la rue de Chaillol en voirie partagée depuis l'embranchement de l'avenue du 11 novembre jusqu'à la rue des maréchaux et création d'une signalétique commerciale (arche et totem) favorisant la visibilité des commerces
- 5 Prolongement et piétonisation de la rue des Lilas afin de fournir un accès totalement sécurisé au centre-bourg pour les scolaires, visiteurs et usagers depuis le secteur de l'enclos
- 6 Requalification en voirie partagée sécurisée et à sens unique de la rue Saint-Julien
- 7 Piétonnisation partielle de la place du Chervril ainsi que de la place Grenette
- 8 Piétonnisation de la rue de la Trésorerie
- 9 Revégétalisation et désimperméabilisation de la cour des écoles ainsi que des principales places publiques
- 10 Opérations d'habitat inclusif (15 logements) et d'habitat favorables aux primo-accédants sur les pourtours de la gendarmerie
- 11 Création d'un parking relais multimodal à proximité du pôle scolaire visant à favoriser le covoiturage et les transports en commun
- 12 Projet de rénovation du cinéma, salle de spectacle et aménagement des abords extérieurs
- 13 Projet de création d'un tiers-lieu associatif dans le bâtiment dit de l'Annexe et aménagement des abords extérieurs en lien avec le parc de l'enclos
- 14 Restructuration des anciens garages techniques municipaux
- 15 Accès aux berges du Drac depuis le centre-bourg par un sentier découverte

### Exposition sous les Halles

Cette année, nous vous proposons une exposition par semaine avec dix artistes ayant des pratiques artistiques différentes. Vous pourrez, au gré de vos visites, découvrir des démonstrations de travail.

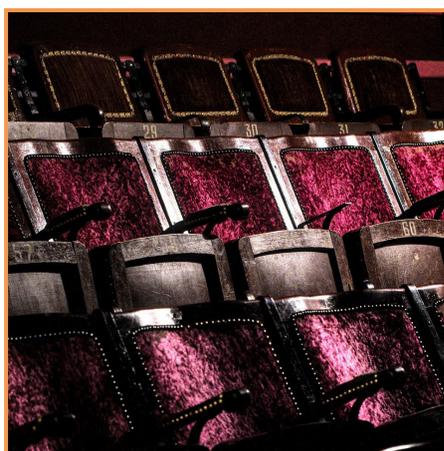
Un vernissage sera organisé chaque début de semaine, retrouvez toutes les dates et les artistes dans la partie « Agenda ».

### Des photographes

**Pour cette édition, nous avons proposé aux photographes de l'atelier Photo Lab' de Planète Champsaur, de porter leur regard artistique sur le village en leur proposant la thématique « Saint-Bonnet selon vous ».**

Pour la photo du cinéma : « J'ai réalisé ce cliché au cinéma de Saint Bonnet, lors d'une sortie de prise de vue avec le club photo du Photolab. Cette salle possède un cachet un peu rétro, un côté intime et convivial. Les fauteuils du balcon ont une réelle qualité esthétique que j'ai choisi de mettre en avant. Ils traduisent parfaitement le côté un peu suranné de cette salle. Ses fauteuils tapissiers témoignent d'un travail artisanal de qualité : fauteuils en bois, velours rouge, lignes brillantes du cloutage. Un plaisir pour les yeux... »

**Catherine Jaussaud** - PhotoLab



**Cinéma**  
**Catherine Jaussaud**

Pour l'aiguille : Pic d'Aiguille. De Saint-Bonnet il attire le regard, il est partout quand on lève la tête. Ses 2140m sont parfois habillés de gris, de blanc, ou de brume. Et le plus souvent le ciel bleu semble le rendre plus grand encore. En ce soir de janvier le crépuscule m'a offert ce ciel rose. Ce qui était au départ un défi lancé par l'animatrice du photolab de Planète ChampsaurValgo, s'est révélé être une belle photo représentant la vue de Saint-Bonnet.

**Laurie Giraud** - PhotoLab

Pour le sténopé (photo n&b) : «Qu'il est agréable de flâner dans les rues de Saint Bonnet. L'empreinte de son histoire nous inspire à la méditation, cette photo prise au sténopé en fait ressortir tout l'esprit.»

**Françoise Maupoux** - PhotoLab



**L'aiguille**  
**Laurie Giraud**



**Christian Schuller**

### L'oeil du photographe

«Une photographie, c'est le souvenir d'un instant, d'un lieu, d'une émotion ... Comment illustrer le thème de ce concours « Saint-Bonnet-en-Champsaur selon vous » ? Nos lauréats ont su puiser dans le riche passé de notre commune, mais aussi se projeter dans le futur avec l'engagement de nos jeunes. L'une des photos est un sténopé qui est le résultat d'une prise de vue avec une chambre noire avec un simple trou (sans objectif), procédé dont les premières traces remontent à l'Antiquité ! Encore bravo à nos trois lauréats pour leur talent et leur vision...»



**Sténopé**  
**Françoise Maupoux**

## Associations sportives

### Tennis

Belle performance de l'équipe femme du TC de Saint-Bonnet, qui remporte son quart de finale de régional 1 et se qualifie pour la division DQDN3 pour la première fois de son histoire.

Moment unique pour le comité 05 puisque c'est la première fois qu'une équipe de femme jouera en pré nationale !

Une rencontre riche en émotions, après avoir été menée 3/1 à l'issue des simples, Margaux Trotobas 15 et Rachel Goujon 5/6 ainsi que Lucie Paiusco 15 et océane Goujon 5/6, ont gagné respectivement leurs doubles grâce à une belle remobilisation de toute l'équipe ! Recollant à 3 partout, le sort de la rencontre allait se jouer lors d'un super tie break en double.

C'est Rachel et Océane qui ont pris leurs responsabilités en gagnant le tie break 10/7. Félicitations à toute l'équipe !



### Foot

Ça y est la saison 2022/23 tire à sa fin pour l'Alliance football club Champsaur Valgaudemar. Une saison qui s'annonçait sous les meilleurs auspices avec l'arrivée d'une infrastructure de grande qualité qui permet à nos éducateurs et entraîneurs de proposer un travail de qualité dans l'apprentissage technique. Dimanche 21 mai 2023, nous avons fêté notre deuxième montée au

niveau supérieur en deux ans et ainsi accédé au plus haut niveau départemental. Les hommes d'Auguste de Oliveira se sont attribués le titre de champion lors de la dernière journée. Ils réalisent un beau parcours aussi en coupe des Alpes en étant éliminés en demi-finale face à l'équipe régionale de Gap.

Nos féminines aussi réalisent une belle saison avec une seconde place en championnat et une défaite en demi-finale de coupe des Alpes. Les u17 ont assuré la montée au niveau supérieur. Nos u15, montés en division supérieure à l'intersaison avec Frederic, n'auront jamais rien lâché et l'effectif n'a cessé de s'étoffer. De bon augure pour la saison prochaine !

Notre école de foot de u7 à u13 a vu une belle présence tout au long de la saison, de beaux plateaux de réalisés et tout ça avec de magnifiques sourires. Le club dans son désir de structuration est à la recherche de bénévoles, éducateurs ou toutes personnes désirant faire avancer notre association.

### Escapade Champsaurine

La deuxième édition s'est achevée sur une très belle réussite ! Merci à tout ceux qui ont contribué à cet événement. L'Escapade Champsaurine cette année c'était : 196 traileurs, dont 16 coureurs en format duo, 139 marcheurs, 95 bénévoles, 82 petits enfants, 21 grands enfants et le bonus de cette année : 3 joëlettes, une des pompiers du Valgaudemar, une du Pôle Santé Champsaur Valgaudemar et une du Secours Catholique !



Les enfants applaudissent l'arrivée des adultes avant de s'élaner dans les rues du village

## Du côté des enfants

### Rencontre avec un auteur

La classe de 4<sup>A</sup> a rencontré Hubert Ben Kemoun, auteur de plus de 150 livres. Cette rencontre a fait suite à un travail de lecture de plusieurs livres de l'auteur. Les élèves, accompagnés de leur professeur de français, ont pu échanger avec l'auteur : « Est-ce que vous ratez des livres ? » s'inquiète Anna. « Oui, il y a des livres que je regrette. Ils sont mal cuits, manquent de goût, d'épices. Pour ne pas en rater de trop, j'écris l'histoire à l'envers, même si tout n'est pas encore fabriqué. Je suis donc le premier à connaître la fin, bien avant vous ! »

Avec beaucoup d'humour et de pédagogie, Hubert Ben Kemoun a invité activement les jeunes élèves à entrer dans le monde de l'écriture, à comprendre le métier d'auteur et à saisir le processus de création d'une œuvre littéraire, le « pouvoir » de l'écrivain. Les collégiens se sont montrés très réceptifs et enthousiastes, de quoi motiver de futurs lecteurs !



Intervention au CDI du collège



Défilé du carnaval dans le village

### Des parents d'élèves investis

L'Association des Parents d'Elève a elle aussi participé à collecter de l'argent pour l'école au travers de nombreuses actions : vente de chocolats, d'objets, de crêpes et surtout un loto le 12 mars qui a remporté un grand succès. Cette implication est appréciée tant du côté des enseignants que du côté de la mairie. En effet, c'est grâce à ces financements croisés que les enfants de l'école peuvent bénéficier de nombreuses activités.

### Des sorties sportives

Début janvier, les élèves de notre groupe scolaire ont bénéficié d'activités hivernales : ski alpin à Ancelle pour les CM1, CM1/ CM2 et CM2, ski nordique pour les CE2, sorties raquettes à neige pour les CP et CE1. La Mairie finance dans le cadre d'une politique hivernale les transports de ces sorties, permettant aux élèves qui font leur cursus complet à l'école d'avoir une approche riche des loisirs hivernaux qu'offre notre territoire à un coût très modéré pour les parents. La Mairie, pour faire face aux coûts des transports qui ont fortement augmenté, a porté la ligne des Transports hivernaux de 3000€ à 3500€.

Les 3 classes de maternelle (PS/MS, MS/GS et GS/CP) ont pour leur part remplacé le cycle patinoire par un cycle ZUMBA. Certaines classes ont participé à une initiation aux boules, à la pêche, d'autres au foot, au tennis, et toutes les classes ont fait un cycle natation comme chaque année.

### Nouveau service périscolaire

Un service de garderie à la journée est désormais disponible le mercredi pour les enfants de l'école Francine Eyraud.

Pour plus de renseignements, contacter la mairie.

**Mme Jaussaud-Postaire Régine :**  
[pole.scolaire@mairie-saint-bonnet.net](mailto:pole.scolaire@mairie-saint-bonnet.net)  
04 92 50 57 60

### De la culture

En mai et juin, de nombreuses sorties ont eu lieu : Jardin pédagogique de la Motte pour les maternelles, 50 ans du Parc des Ecrins, visite de la place forte de Montdauphin, Festival « Retour du Monde », visite du Mucem et du musée du savon à Marseille...

Tout au long de l'année, des classes de l'élémentaire se sont rendues au Théâtre de la Passerelle. Ces sorties sont financées pour les transports par la mairie et pour

les billets par les coopératives scolaires. Côté culture artistique toujours, Chantal Durel a fait chanter toute l'année nos élèves comme depuis de nombreuses années ; les enfants ont également pu se rendre à la bibliothèque pour écouter des contes et emprunter des livres. Toutes ces activités ont pu avoir lieu grâce à tous ces bénévoles qui donnent de leur temps pour l'école. Nous les en remercions chaleureusement.



Spectacle de magie pour les écoliers



Emmanuèle Texier

### Le départ d'Emmanuèle Texier, directrice de l'École

Cette année marque une nouvelle page dans la vie de l'école. En juin, ce sera le dernier conseil d'école mené par Mme Emmanuèle Texier. Directrice de l'école de Saint Bonnet depuis de nombreuses années, celle que tout le monde surnommait « Manue » va nous quitter pour profiter des joies d'une retraite bien méritée.

Nommée en 1988 à l'École Normale de Digne, Mme Texier est arrivée dans le Champsaur à l'école du Glaizil et y a exercé pendant 6 ans, avant de rejoindre l'école de Saint Laurent du Cros jusqu'en juin 2002. Entrée en septembre 2002 comme adjointe à l'école de Saint Bonnet, c'est en 2007 que Mme Texier est nommée Directrice à l'école de Saint Bonnet. Le groupe scolaire comptait 9 classes, puis 10 dès septembre 2012. Pendant ces 16 années, Mme Texier a su tisser des liens privilégiés tant avec les associations de parents d'élèves, les parents, la municipalité, qu'avec son équipe de professeurs adjoints.

Outre ses missions administratives, elle a su dynamiser l'équipe, en donnant de son temps et de son énergie, affrontant parfois de difficiles aléas comme l'organisation en temps de Covid. Pour développer un sentiment de bien-être à l'école pour tous les enfants, elle a incité à coopérer, partager, et que chacun puisse conserver son originalité et sa personnalité. Quels que soient les besoins ou les demandes des différents partenaires et au sein même de son équipe, elle a toujours été à l'écoute, restant souple et ferme à la fois, cherchant à développer dans l'école un climat apaisé, dans lesquels les enfants ont pu s'épanouir. Avec sa bienveillance, sa bonne humeur, elle a développé chez les enfants le goût pour la poésie, le sens du collectif et la curiosité. Sa propre inclination pour les mots, le théâtre, ses capacités à savoir alterner prises de position sérieuses et humour, ont permis à l'école de créer une ambiance chaleureuse et de proposer aux élèves une enfance riche de projets divers et créatifs.

Nous lui souhaitons une bonne retraite et la remercions sincèrement.

# Les finances de la commune

## La situation financière 2022

La commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur a approuvé le 5 avril dernier les différents comptes administratifs et comptes de gestion lors de cette séance du Conseil municipal. Ce fût le moment de dresser le bilan financier de l'année écoulée et d'appréhender la situation financière des budgets.

### Comment mesurer la capacité financière d'une commune ?

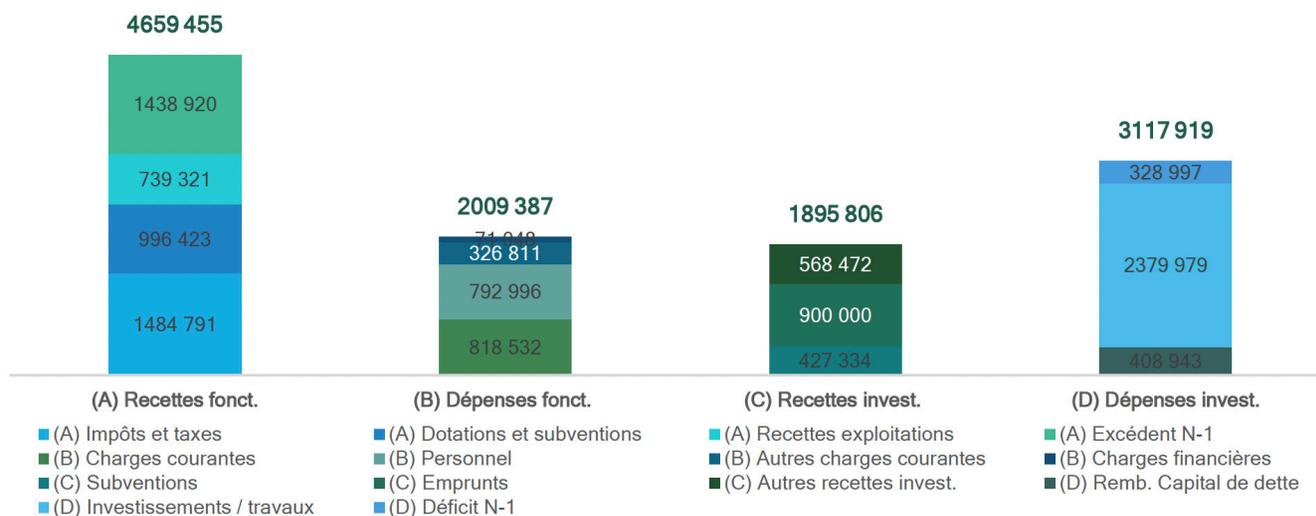
Dans le budget d'une commune, les recettes de fonctionnement doivent être supérieures aux dépenses de fonctionnement afin que la somme dégagée, appelée « épargne brute » puisse permettre au minimum de rembourser les emprunts et dans l'idéal participer au financement des investissements.

UN MÉNAGE		UNE COMMUNE	
RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
Salaire	Dépenses courantes (alimentation, habillement, électricité...)	Fiscalité locale (Taxe d'habitation, taxes foncière, taxe sur l'électricité...)	Dépenses courantes (réfection voirie, bâtiments, assurance, déneigement...)
	Charges locatives		Charges de personnel
Allocations diverses	Remboursement prêt	Dotations de l'Etat	Remboursement prêt
Remboursements	Épargne	Autres recettes (cantine, locations, vente de bois...)	Épargne

### Quelle situation financière pour le budget principal ?

Le budget principal de la commune témoigne d'une érosion sur l'exercice 2022 avec sans doute une accélération de cette tendance sur les prochaines années. Les principales raisons de cette situation sont les suivantes: hausse des coûts de l'énergie, inflation généralisée, une structuration des moyens humains depuis plusieurs années,

baisse des dotations de l'Etat, gel des taux de fiscalité par la Conseil municipal. Toutefois les indicateurs de gestion restent supérieurs aux seuils d'alerte ce qui traduit d'une bonne santé financière. Les seuls impacts portent sur le volume des investissements (2.4M€ en 2022) et des possibilités d'endettement. La « force de frappe » en termes de financement de travaux étaient très importante sur les dernières années et celle-ci se voit fortement réduite à court terme.



### ... Un point sur les autres budgets annexes

Une situation financière très fragile pour le budget eau et assainissement et qui subit de plein fouet la crise énergétique. L'équilibre du budget sera dès 2023 en rupture si bien que des mesures devront être déployées pour parvenir à un équilibre en fin 2023.

Les travaux sur les hameaux et sur le réservoir du Fontenil ont représenté un volume de 548K€ en 2022 avec une finalisation pour 2023 pour un montant avoisinant les 1.4M€.

Le budget microcentrale de la Serre sera dissout et intégré au budget général suite à la délégation du service auprès de Eco M Hydro en 2019.

## Les finances de la commune

### Les prévisions budgétaires 2023

Lors de la même séance du 5 avril dernier, le Conseil municipal a également adopté les budgets primitifs 2023, donnant ainsi la trajectoire financière et opérationnelle pour l'exercice en cours. Comme chaque année, ces prévisions ont été construites en veillant au respect des capacités de la commune.

### Des dotations étatiques qui résistent sur 2023

Les dotations de l'Etat représentent une part essentielle dans les ressources de fonctionnement. Après une baisse de près de 10K€ sur 2022, le Gouvernement a souhaité geler les concours pour l'exercice 2023 afin de soutenir les collectivités locales.

**819 823 €** de dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 2023

### Pas d'augmentation de la fiscalité locale

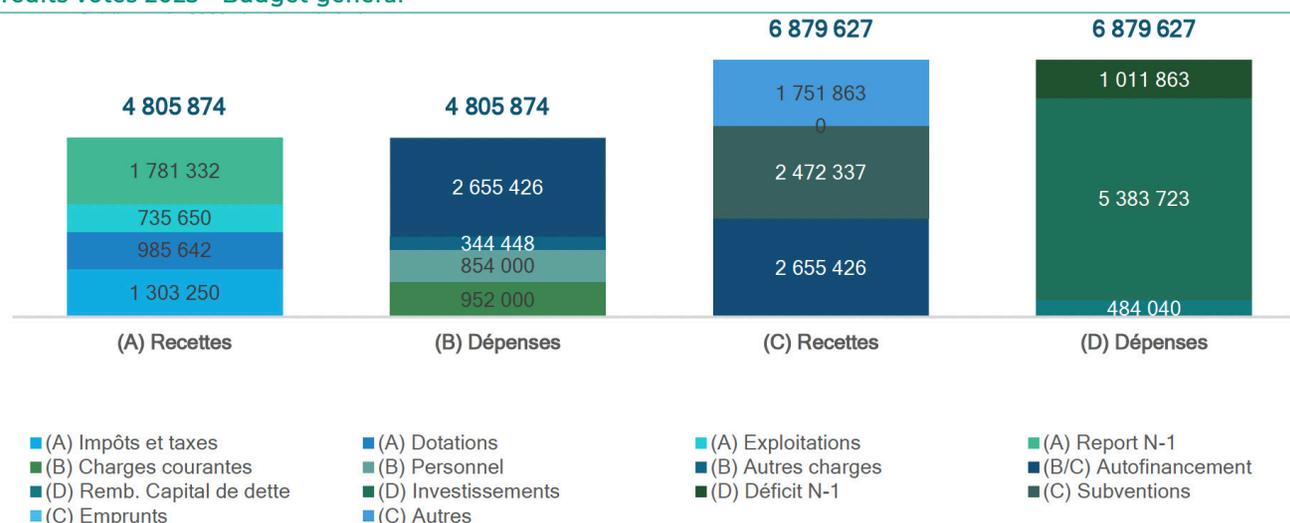
Le Conseil municipal n'a une nouvelle fois pas souhaité faire évoluer les impôts locaux face à un contexte particulièrement contraint pour les ménages et nos entreprises. Par conséquent, les taux des taxes directes locales resteront inchangés pour l'exercice 2023.

### Les principales trajectoires financières

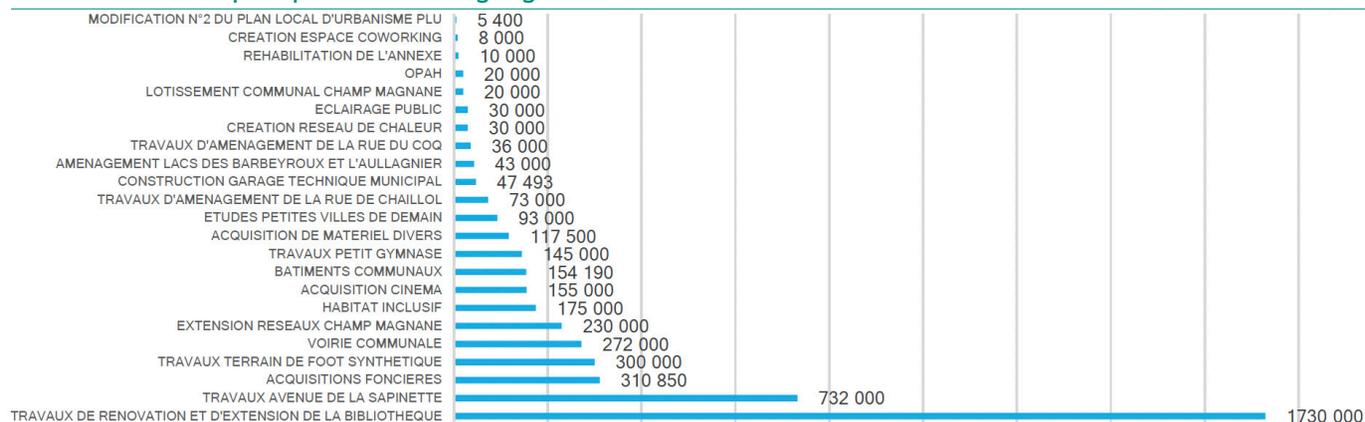
Le Conseil municipal a voté un montant de 5.4M€ de travaux d'investissement financés par des subventions certaines (2.5M€), le FCTVA pour un montant de 610K€, la taxe d'aménagement pour 30K€. Un potentiel de recettes est envisageable (non affecté au budget 2022) au regard des dossiers de subventions déposés. Les investissements ne seront pas financés par un appel d'emprunt sur le budget général. Le budget de l'eau et de l'assainissement porte également d'importants investissements sur l'exercice 2022 soit un peu plus de 1.8M€.

La création du nouveau réservoir du Fontenil et son adduction ainsi que les opérations de traitement des hameaux des Infournas, de Charbillac et Pisançon en sont les principaux projets. Un prêt court terme (relai de 2 ans) de 200K€ sera nécessaire pour assurer le financement des travaux dans l'attente du versement des subventions et de récupération de la TVA

### Crédits votés 2023 - Budget général



### Crédits votés 2023 par opérations - Budget général



### Imaginer Saint-Bonnet dans 20 ans : À quoi ressemblera notre commune ?

Comment projeter notre commune dans la modernité en conservant ce qui constitue notre identité ?

Voilà l'équation qui se pose à l'équipe depuis de nombreux mois au travers du dispositif « Petites Villes de Demain ». Après des enquêtes de terrain, après les apports de l'ingénierie urbaine, après les consultations des Saint Bonnetiers, les conclusions des études arrivent avec de nombreuses propositions. Ainsi des sujets majeurs pour notre ville se profilent : La réhabilitation du cinéma, l'avenir de l'espace économique Coworking, le tiers lieu à l'Annexe, l'urbanisme, la mise en valeur de notre cœur de ville, l'habitat inclusif.

Une présentation de plusieurs scénarii a eu lieu et va nous permettre de fixer des priorités avec une analyse fine des financements possibles. Ces évolutions peuvent parfois provoquer des inquiétudes car tout changement suscite de nombreuses questions. Nous allons y répondre et construire ces projets avec les habitants. L'évolution de Saint Bonnet se fait progressivement en respectant une gestion rigoureuse des finances mais avec un cap d'investissements stratégiques engagé.

Ces rénovations amèneront à Saint Bonnet un « coup de jeune », permettront d'avoir un cadre de vie qualitatif, une vie associative facilitée avec de nouveaux espaces, des stratégies pour développer l'économie dans le centre du village, valoriser les petits commerces, développer la desserte du centre avec un futur parking aux côtés de l'habitat inclusif. Ces transformations se feront progressivement sur plusieurs années car elles ont un coût, mais elles offriront du confort et de nouveaux services à tous les habitants de la commune. La culture sera au rendez-vous dès les prochains mois avec l'ouverture de la médiathèque tandis que la place du Champ de foire deviendra un espace vivant et accueillant, comme un « appel à la découverte du centre » Ensemble, avec vous, Saint Bonnet se transforme !

Très bon été à tous.

Laurent Daumark, Jean-Yves Garnier, Roland Bernard, Aurélie Dessen, Fabien Ferraro, Rémy Gonsolin, Nelly Marie, Manon Athénour, Emilie Drouhot, Michaël Gaume, Christian Gonsolin, Nathalie Lajko, Virginie Le Toumelin, Emmanuelle Pellegrin, Dominique Goury

### Le Cinéma de Saint Bonnet : Un enjeu patrimonial

Depuis 1946, notre petite commune a le privilège d'avoir un Cinéma ouvert à tous. Ce lieu emblématique de Saint Bonnet au cœur du village est menacé de fermeture. Il ne répond plus aux normes actuelles de sécurité et d'accessibilité. Son exploitation n'a plus que deux ans d'autorisation avant une possible fermeture. Le programme Petite Ville de Demain à la demande du Conseil Municipal a élaboré des scénarii de rénovation et d'extension du cinéma mais qui en l'état « cassent la salle » et ne correspondent pas au ressenti des Saint-Bonnetiers.

Mais qu'est-ce qu'un cinéma dans une commune rurale comme la nôtre ? C'est un cheminement pour y aller ; un lieu de vie, une « âme » qui a accumulé dans ses murs, les rires, les pleurs, en fait, les émotions de chacun d'entre nous. C'est une histoire à raconter ; un lieu de rencontre et d'échanges, un outil pédagogique, en fait, une communauté qui regroupe les habitants et les touristes. Nous sommes attachés à ce lieu, sa salle, son balcon, sa scène qui gardent la mémoire du passé et qui peut être regardé comme un monument historique. C'est pourquoi, nous devons nous mobiliser pour que le Cinéma de Saint-Bonnet soit restauré, mais en respectant son histoire, son architecture intérieure et le travail réalisé par ceux dès son origine qui l'ont fait fonctionner. C'est un devoir de mémoire.

Comment faire ? Nous allons proposer au Conseil Municipal d'instruire un dossier d'inscription du Cinéma à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques tant par son caractère de « cinéma rural d'après-guerre » unique dans le département que par son emplacement au cœur du village. Pour que ce dossier puisse être recevable il nous faut le documenter. Des témoignages, des photos, sont indispensables et nous vous proposons de les collecter.

Un bel été à tous.

Jean-Marie Gueydan, Marie Festa, Marie Noelle Chaix, Frédéric Gaillard

## Agenda

# Événements récurrents cet été

Toutes les semaines

### UN NOUVEL ARTISTE EXPOSANT

Sous les Halles  
Vernissage les lundis à 17h30



### PROGRAMME

10 au 16 juillet

Michèle Galvin, peintre

7 au 13 août

Geneviève Perier, peintre

Edith Pophillat, relieuse

17 au 23 juillet

Marion Krannish, travail sur verre *L'Enverre du Décor*

14 au 20 août

Photo Lab' (Planète Champsaur), photographies

24 au 30 juillet

François Mouren-Provensal, photographe et écrivain

21 au 27 août

Daniel Isnard, photographe

31 juillet au 6 août

Andrée Baumes, céramiste (Raku)

Dominique Suart, tourneuse sur bois *O'Tour d'un tour*

### Tous les lundis

#### GRAND MARCHÉ DANS LES RUES DU CENTRE-BOURG

### Tous les mardis et jeudis

#### BALADE HISTORIQUE

À 14h à la Chapelle des Pétètes (45 min)

À 15h dans le centre-bourg de Saint-Bonnet (1h)

Renseignements au 0616 22 52 08 ou dans les bureaux d'accueil touristique du Champsaur Valgaudemar  
Organisé par le service culturel de la Com Com

### Tous les mercredis

#### LES PETITS RENDEZ-VOUS AUTOUR DU KIOSQUE

Parc de l'Enclos  
De 14h à 18h avec un spectacle à 17h. Contes à 16h30.  
Ateliers artistiques, poneys, jeux... Gratuit et sans inscription

### Tous les jeudis matin

#### PETIT MARCHÉ Places Grenette et Chevreril



### Tous les jeudis après-midi

#### BALADE GOURMANDE À LA FERME

Renseignements et inscription au 04 92 55 95 72 ou dans les bureaux d'accueil touristique du Champsaur Valgaudemar

### 4 vendredis en soirée

#### MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET ARTISANS

Organisé par l'association des commerçants



**mercredi 5 juillet**

**PÉTANQUE NOCTURNE**  
Boulodrome de l'enclos  
à partir de 18h  
Organisé par le Comité des fêtes

**vendredi 7 juillet**

**BALADE CONTÉE**  
Chemin de Daillon  
Départ à 18h  
Organisé par la médiathèque  
Renseignement :  
mediatheque@mairie-saint-bonnet.net ou au 07 64 33 18 81

**dimanche 9 juillet**

**VIDE GRENIER DES COMMERÇANTS**  
Dans les rues du centre-bourg  
Toute la journée  
Organisé par l'association des commerçants

**lundi 10 juillet**

**VERNISSAGE MICHÈLE GALVIN**  
Sous les Halles 17h30

**mercredi 12 juillet**

**MASTERS DU DISTRICT**  
Boulodrome de l'Enclos  
À partir de 18h30  
Organisé par la Boule Champsaaurine

**jeudi 13 juillet**

**FÊTE NATIONALE**



**samedi 15 juillet**

**OUVERTURE DU FESTIVAL DE CHAILLOL**  
Place du Champ de Foire 21h

**dimanche 16 juillet**

**CHALLENGE DES PRÉSIDENTS**  
Boulodrome de l'Enclos

**lundi 17 juillet**

**FESTIVAL DE CHAILLOL**  
Lac de l'Aulagnier 17h30

**FESTIVAL DE L'ALPAGE**  
Lac de l'Aulagnier 20h30

**mardi 18 juillet**

**VERNISSAGE DE MARION KRANNISH**  
Sous les Halles 17h30

**CIRQUE CAPLOT**

**mercredi 19 juillet**

**CIRQUE CAPLOT**

**REPAS CHAMPSAURIN**  
Sous les Halles 19h30  
Organisé par le Comité des Fêtes, inscription à l'Office de Tourisme

**vendredi 21 juillet**

**MARCHÉ NOCTURNE DES PRODUCTEURS ET ARTISANS**  
Dans les rues du centre-bourg  
A partir de 17h30  
Organisé par l'associations des commerçants

**CONFÉRENCE ASTRONOMIE**  
Salle de la Mairie 19h



**samedi 22 juillet**

**BAL DES POMPIERS**  
Stade de foot 20h

**lundi 24 juillet**

**CIRQUE VARIETY**

**VERNISSAGE DE FRANÇOIS MOUREN-PROVENSAL**  
Sous les Halles 17h30

**RENCONTRE LITTÉRAIRE AVEC LUC BRONNER**  
Cinéma de Saint-Bonnet 18h

**vendredi 28 juillet**

**MARCHÉ NOCTURNE DES PRODUCTEURS ET ARTISANS**  
Dans les rues du centre-bourg  
À partir de 17h30  
Organisé par l'association des commerçants

**samedi 29 juillet**

**FESTIVAL COUNTRY**  
Parc de l'enclos  
À partir de 18h30

**lundi 31 juillet**

**VERNISSAGE DE DOMINIQUE SUART ET ANDRÉE BAUMES**  
Sous les Halles 17h30

# Août

**mercredi 2 août**

**CONCERT ET ATELIERS  
DU FESTIVAL  
DE CHAILLOL  
À l'Ouort de Bénévent  
Toute la journée**

**CONCOURS  
DE PÉTANQUE  
Boulodrome de l'enclos  
À partir de 19h  
Organisé par le Comité  
des Fêtes**



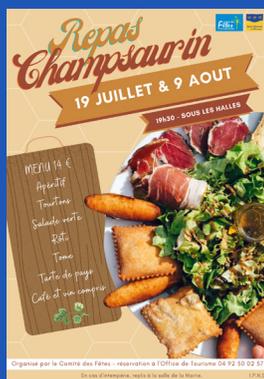
**lundi 7 août**

**VERNISSAGE  
DE GENEVIÈVE PERIER  
ET EDITH POPHILLAT  
Sous les Halles 17h30**

**mercredi 9 août**

**MARCHÉ NOCTURNE  
DES PRODUCTEURS  
ET ARTISANS  
Dans les rues du centre-bourg  
À partir de 17h30  
Organisé par l'association des  
commerçants**

**REPAS CHAMPSAURIN  
Sous les Halles 19h30**



**Vendredi 18 août**

**MARCHÉ DES  
PRODUCTEURS ET  
ARTISANS  
Dans les rues du centre-bourg  
A partir de 17h30  
Organisé par l'associations des  
commerçants**

**CONFÉRENCE  
ASTRONOMIE  
Salle de la mairie 19h**

**dimanche 20 août**

**FINALE DE TENNIS**

**jeudi 24 août**

**CONCERT DE LA  
CHORALE DU  
CHAMPSAUR  
VALGAUDEMAR**

**vendredi 4 août**

**FÊTE DU PLAN D'EAU  
Plan d'eau du Champsaur**

**samedi 12 août**

**FESTIVAL ROCK'N'BEER**

**samedi 5 août**

**MARCHÉ DE LA LAINE  
Dans les rues du centre-bourg  
Toute la journée**

**CIRQUE PHOCÉEN**

**lundi 14 août**

**VERNISSAGE DU LABO  
PHOTO DE PLANÈTE  
CHAMPSAUR  
Sous les Halles 17h30**

**OUVERTURE DU FESTIVAL  
DE L'ÉCHO DES MOTS**

# Septembre

**dimanche 10 septembre**

**TRIATHLON  
DU CHAMPSAUR**

**dimanche 6 août**

**KERMESSE PAROISSIALE  
Parc de l'enclos  
À partir de 12h**

**CIRQUE PHOCÉEN**

**VIDE GRENIER  
À l'Aulagnier**

**mardi 15 août**

**VIDE GRENIER  
DES INFURNAS**

**mercredi 16 août**

**ARTISANS SANS VITRINE  
ET SAVEURS DES ALPES  
Dans les rues du centre-bourg  
Toute la journée**

LES ANIMATIONS DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Les petits rendez-vous autour du kiosque

Tous les mercredis de l'été  
au kiosque

Animations de 14h à 18h - Spectacle à 17h  
Gratuit

2023

Saint-Bonnet en Champsaur MÉDIATHÈQUE

LES ANIMATIONS DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

FESTIVAL  
ROCK'N'BEER

SAMEDI 12 AOUT

PARC DE L'ENCLOS - SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

18H : AMBIANCE MUSICALE  
18H30 - 20H30 : DUO  
21H : CONCERT "THE PICKLES"

Gratuit

Buvette et restauration sur place (organisation par Alliance Football Champsaur Valgaudemar)

27<sup>e</sup> édition  
du 15 juillet  
au 11 août 2023

nouvelles musiques,  
traditionnelles,  
du monde, classiques  
et jazz

concerts en itinérance,  
ateliers de pratique artistique,  
rencontres littéraires,  
rendez-vous insolites,  
jeune public

Festival  
de Chaillol  
Aujourd'hui les  
musiques

Tarifs conscients de 5 à 20 € Informations 09 82 20 10 39 Billetterie festivaldechaillol.com

Espace Culturel de Chaillol Entre Alpes et Provence, une identité musicale Solos, accompagnements, Art en territoire Haute-Alpes

LES ANIMATIONS DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Country  
FESTIVAL

SAMEDI 29 JUILLET  
Saint-Bonnet-en-Champsaur  
Parc de l'Enclos

18H : AMBIANCE MUSICALE  
18H30 - 20H30 : DUO  
21H : CONCERT  
"LIANE EDWARDS"

Gratuit

Buvette et petite restauration sur place (organisation par Planète Champsaur)